

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Lorraine - Site de Nancy - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Lorraine - Site de Nancy - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	Jury licence simple	Tous les candidats	350	3147	966	1236	14	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

La réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :

* Disposer de compétences scientifiques

Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté

Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.

* Disposer de compétences sportives

Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives ainsi que d'un bon niveau de préparation physique.

* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes

Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.

* Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS
Les licences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives sont avant tout des études universitaires pluridisciplinaires. Les candidats doivent donc montrer qu'ils font preuve d'autonomie et qu'ils disposent des méthodes de travail adéquates. Ces capacités figurent statistiquement parmi les plus décisives dans la réussite de leurs études.

Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : entraînement sportif

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : ergonomie du sport et performance motrice

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : activité physique adaptée et santé

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : management du sport

Attendus nationaux - Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : éducation et motricité

Attendus locaux

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) s'appuie sur les attendus et critères généraux d'examen des vœux définis nationalement pour traiter l'ensemble des candidatures STAPS. Conformément au document de cadrage publié sur le site de la Conférence Des Doyens et Directeurs de STAPS (<https://c3d-staps.fr/>), chaque dossier est évalué sur 150 points (30 points pour chacun des 5 attendus). La CEV étudie qualitativement les dossiers de candidature en 7 sous-commissions :

- LAS
- Sportifs de haut niveau
- Bacheliers technologiques et professionnels

- Réorientés
- Spécialité EPPCS
- Autres diplômes et bacs étrangers
- Autres candidats

Pour les STAPS / LAS :

La CEV applique les critères spécifiques suivants :

- Le score de l'attendu 1 (compétences scientifiques) est multiplié par 2 dans le calcul du score final.
- Les candidats n'ayant pas conservé au moins une spécialité relevant des compétences scientifiques en classe de terminale sont classés en fin de liste complémentaire.
- Les candidats disposant d'un baccalauréat technologique sont généralement placés en liste complémentaire.
- Les candidats disposant d'un baccalauréat professionnel sont systématiquement placés en fin de liste complémentaire.
- Enfin, la commission applique des notes plancher pour les attendus 3 et 4 afin que les étudiants qui souhaitent s'engager en STAPS L.AS disposent d'un véritable profil de STAPS.

Cordées de la réussite

Les candidats passant leur baccalauréat cette année décidant de faire valoir leur participation au dispositif « Cordées de la réussite » bénéficieront d'un bonus de 2 points dans l'attendu n°5.

Pour les réorientés :

L'attendu n°5 (Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS) est évalué sur 30 pts de la manière suivante :

- La somme des scores dans les attendus 1 à 4 est évaluée sur 15 pts

- La validation d'ECTS dans le cadre d'études supérieures post bac est évaluée sur 15 pts comme suit :
 - Aucun ECTS validé : 0 pt
 - Au moins 6 ECTS validés : 3 pts
 - Au moins 15 ECTS validés : 7,5 pts
 - Au moins 21 ECTS validés : 9 pts
 - Au moins 30 ECTS validés (équiv. 1 semestre) : 15 pts

Les candidats en réorientation doivent donc déposer dans parcoursup un relevé de notes comprenant le cachet et la signature du directeur ou de la directrice de leur établissement d'enseignement supérieur permettant d'attester la validation d'ECTS.

Parcours accompagné (en cas de réponse « oui-si ») :

Lorsque la CEV estime qu'un dossier de candidature est trop juste, elle propose une inscription dans un parcours accompagné consistant à réaliser la première année en 2 ans, tout en suivant un programme de remise à niveau et d'ouverture culturelle. Nous déplorons qu'un nombre trop important de candidats refusent notre proposition d'inscription en « oui-si », alors que leurs probabilités de réussite sont multipliées par 3 via ce parcours.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence STAPS propose de se former à l'un des 5 parcours-types existant et à 2 licences professionnelles. STAPS est la filière qui forme les futurs professionnels du secteur de l'activité physique tels que les professeurs d'EPS, les entraîneurs sportifs, les enseignants en activités physiques adaptées, les managers de projets et ergonomes du monde sportif, les chercheurs, ... STAPS est une formation universitaire approfondie pluridisciplinaire, théorique et pratique, portant sur les activités physiques et sportives à partir d'éclairages et d'analyses issues des sciences de la vie et de la santé, des sciences humaines et sociales, et de l'histoire. A l'UL, les étudiants peuvent suivre un cursus de formation en STAPS à Epinal (uniquement L1), Metz et Nancy. STAPS Metz propose 2 des 5 parcours de spécialisation (« Education et Motricité » et « Activité Physique Adaptée - Santé ») et Nancy propose l'ensemble de l'offre de formation existant pour la mention STAPS

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des UFR et départements STAPS utilise la même procédure proposée par la conférence des directeurs et doyens STAPS (C3D STAPS) pour l'accès à la Licence STAPS.

Outre le fait que cette procédure nationale simplifie grandement le travail des commissions d'examen des vœux, elle assure que tous les candidats et candidates à la Licence STAPS sont traités de manière identique et équitable sur l'ensemble du territoire. Un candidat postulant en Licence STAPS dans des universités différentes doit donc obtenir des scores analogues. Cette procédure a été mise à disposition de tous les UFR et départements STAPS au travers d'un fichier Excel et d'un mode d'emploi détaillé.

La procédure mise au point par la C3D repose sur les attendus nationaux aux formations STAPS, à savoir « disposer de compétences scientifiques », « savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté », « disposer de compétences sportives » et enfin « manifester un intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne ». Il s'agissait de mettre en avant des compétences jugées favorables à la réussite en STAPS des attendus évaluables.

Les notes sur 20 collectées sur Parcoursup en Première et des 2 premiers trimestres de Terminale sont moyennées puis transformées selon une logique exponentielle, pour calculer les scores pour les compétences scientifiques et littéraires. Ce traitement permet de favoriser les candidats ayant reçu de bonnes évaluations au cours de leur cursus. Ainsi, après transformation, la différence entre un 2/20 et un 6/20 reste minime, alors qu'elle est beaucoup plus marquée entre un 12/20 et un 16/20.

Les candidates et candidats à la Licence STAPS répondent également à un questionnaire d'auto-évaluation concernant (1) leur niveau sportif, (2) leurs qualifications en matière d'encadrement, d'animation ou de sécurité, et (3) leurs expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile et d'engagement associatif. Ces informations permettent de renseigner plus précisément les compétences sportives et d'encadrement/engagement citoyen. Les réponses doivent être attestées par des pièces justificatives, téléchargées sur la plate-forme Parcoursup. Ces pièces sont clairement décrites pour chaque niveau de réponse, de manière à éviter toute ambiguïté.

Les données de la fiche avenir présentant sont également prises en compte.

L'algorithme fourni par la C3D permet ainsi aux UFR et départements STAPS d'attribuer une note sur 150 points à chaque candidature (30 points pour chacun des 4 attendus + 30 points pour la Fiche Avenir), sans ex-aequo. Dans ce processus, l'intervention humaine consiste en la vérification des pièces justificatives présentes dans les dossiers des candidates et candidats, ce qui permet de corriger les éventuelles erreurs d'auto-évaluation. Ces pièces constituent des éléments clés pour juger de la

motivation et de l'engagement durable de l'étudiant ou étudiante dans son projet professionnel.

En complément, la commission d'admission en licence STPAS a approfondi l'analyse du classement effectué :

1-Validation de la procédure et du classement

La C3D a mis en place des bases de données et les algorithmes de calcul, permettant l'analyse et le classement de l'extraction des candidatures de ParcoursSup. Plusieurs tâches ont été réalisées en complément afin de palier certains manques comme précisé par la C3D.

Elimination des candidats ENCF : vœux non confirmés.

Calcul des compétences pour les candidats sans information des résultats scolaires.

Prise en compte des Bacs étrangers et de certains autres candidats (Suisse, Luxembourg, etc.) afin d'estimer leurs scores selon la grille de la C3D.

Analyse des pièces jointes pour les étudiants ayant un niveau déclaratif de 7 pour la compétence sportive (Niveau national ou SHN), un niveau déclaratif égale ou supérieur à 5 pour les deux compétences suivantes (Qualifications et Engagements).

Classement des étudiants en parcours aménagé dit « Oui-Si »

- Règle : Total < 30 + Compétence 1 et Compétence 2 < 6

- Règle : Total > 30 + Compétence 1 et Compétence 2 < 9

2-Classement des Sportifs de Haut Niveau

La commission a analysé chaque dossier de SHN en prenant compte la pratique de l'étudiant, son rattachement à un Pôle (Espoir ou France), son rattachement à un club de haut niveau, son projet sportif et professionnel explicité dans la lettre de motivation, son rattachement académique ainsi que la fiche avenir. De part cette analyse la commission a proposé de remonter ou non le candidat dans le classement en attribuant un nombre de point permettant à celui-ci de se retrouver dans le classement de la limite d'accueil de chaque site demandé par l'étudiant.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Licence STAPS est une filière en tension qui nécessite d'anticiper au maximum l'élaboration de son dossier Parcoursup, en favorisant dès le lycée, la construction d'un parcours personnel permettant la réussite dans ces études. Le niveau de pratique sportive et d'engagement citoyen sont tout aussi valorisés que les résultats académiques, ce qui offre différentes possibilités de réussir en STAPS : une faiblesse dans un domaine pourra être compensée par d'autres points forts...

L'examen des dossiers est effectué selon les éléments de preuve déposés par le candidat sur la plateforme Parcoursup, il est par conséquent important d'anticiper le recueil de ces éléments de preuve auprès des organismes certificateurs.

Le projet de formation motivé doit montrer la capacité du candidat à se projeter dans son parcours de formation et mettre en exergue l'adéquation de son profil avec son projet professionnel (Les phrases du type « j'aime le sport depuis que je suis tout petit » sont à éviter).

Le test de positionnement « Testez vos chances de réussite en STAPS » : <http://parcoursup-staps.univ-nantes.fr> permet aux candidats d'avoir un avis objectif sur leurs chances de réussite dans cette filière. Ce test repose sur des données statistiques dont la fiabilité est vérifiée chaque année. Le passage de ce test est donc fortement conseillé avant de constituer un dossier de candidature.

Les candidats doivent porter une attention particulière aux questions complémentaires et à l'estimation de leur niveau de compétences.

- De nombreuses erreurs sont à noter sur le niveau sportif (surestimation) et sur les compétences d'Engagement (sur et sous-estimation).
- De nombreux documents permettant la justification sont manquant ou ne correspondent pas au niveau déclaré.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Connaissances et compétences acquises dans les domaines scientifiques et littéraires	Mathématiques, Informatique, SVT, Français, Histoire-Géographie, Economie, EPS, ...	Notes de première et terminale en fonction des options choisies	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciation des capacités rédactionnelles et orales	Épreuves anticipées de français	Notes	Essentiel
Savoir-être	Méthode de travail, Autonomie, Engagement citoyen, Capacité à s'investir, Capacité à réussir	Niveau attribué par l'enseignant sur la Fiche Avenir	Transformation des niveaux en une note globale par la Fiche Avenir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre le profil du candidat et son projet de formation	Adéquation entre le profil du candidat et son projet de formation. Capacité du candidat à se projeter dans la formation	Fiche Avenir, Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne. Manifester de l'intérêt pour l'engagement associatif/sportif	Engagement citoyen Niveau sportif	Élément d'appréciation pédagogique de la fiche Avenir et pièce justificative d'engagement citoyen (diplômes, justificatifs de licences, justificatifs engagement dans un club, ...)	Très important

Signature :

Hélène Boulanger,
Président de l'établissement Université de Lorraine -
Site de Nancy